

PROGRAMME

DISCOURS EN CONTEXTE

THEORIE DES CHAMPS ET ANALYSE DE DISCOURS RECHERCHES EUROPEENNES

Vendredi 17 mars 2006

Salle de colloque SOS2, Centre sportif, UNIL

- 08h30 Introduction, par Jean-Michel ADAM et Jérôme MEIZOZ
- 09h00-10h30 Dominique MAINGUENEAU, professeur à l'Université de Paris XII (France), «Quelques implications d'une démarche d'analyse du discours littéraire »
- 10h30-10h45 *Pause*
- 10h45-12h15 Alain VIALA, professeur à l'Université d'Oxford (Grande-Bretagne), «D'un discours galant l'autre : que reste-t-il de nos discours ? »
- 12h15 *Repas en commun au Restaurant de Dorigny*
- 13h45-15h15 Marc ANGENOT, professeur à l'Université McGill (Montréal, Canada), «Discours social et topographie discursive»
- 15h15-15h30 *Pause*
- 15h30-16h15 David VRYDAGHS, chargé de recherches du FNRS à l'Université de Liège (Belgique), «Lire et expliquer l'adhésion : les apports de l'analyse du discours, de la sociopoétique et de la théorie des champs»
- 16h15-17h00 François PROVENZANO, doctorant à l'Université de Liège (Belgique), «Un discours sur le champ, l'historiographie littéraire – Le problème de l'efficace des pratiques discursives»
- 17h00-17h45 Jérôme DAVID, doctorant à la Section de Français, UNIL et à l'EHESS (Paris, France), «Qu'est-ce que suivre (ensemble) une règle (de l'art) ? Remarques sur le sens pratique et le régime pragmatique de Balzac»

Samedi 18 mars 2006

- 08h30-09h30 Paul ARON, professeur à l'Université Libre de Bruxelles (Belgique), «Le fait littéraire au risque de Procuste»
- 09h30-10h30 Ruth AMOSSY, professeur à l'Université de Tel Aviv (Israël), «Analyse du discours, Argumentation et Histoire culturelle : La littérature de la Grande guerre au féminin»
- 10h30-10h45 *Pause*
- 10h45-11h30 Luce MARCHAL-ALBERT, doctorante en cotutelle de thèse à l'Université de Paris IV, Sorbonne (France) et à l'Université de Gand (Belgique), «Stratégie discursive et reconfiguration du champ chez Calvin »
- 11h30-12h15 Jan BLANC, assistant diplômé en histoire de l'art, UNIL, «*Champs et discours* d'un genre : le *traité de peinture* dans la Hollande du XVII^e siècle, de Carel van Mander (1604) à Samuel van Hoogstraten (1678) »
- 12h15 *Repas en commun au Restaurant de Dorigny*
- 13h45-14h30 Isabelle CHARPENTIER, maître de conférences en Science Politique à l'Université de Versailles (France), «*Quelque part entre la littérature, sociologie et l'histoire* – L'œuvre autosociobiographique d'Annie Ernaux ou les incertitudes d'une posture improbable »
- 14h30-15h15 Claire DUCOURNAU, doctorante à l'EHESS (Paris, France), «De la scène énonciative des *Soleils des indépendances* à celle d'*Allah n'est pas obligé...* Comment la consécration d'Ahmadou Kourouma a-t-elle rejailli sur son écriture ?»
- 15h15-16h00 Emmanuelle CAMBON, post-doctorante à l'Université de Paris III (France), «Champ, registre discursif et formes d'anthroponymes : quel acte ? (la figure du représentant politique dans le discours du Front national) »
- 16h00-16h15 *Café et fin du colloque*

LIGNES DE FORCE DU COLLOQUE

POUR DOCTORANT(E)S ET POST-DOCTORANT(E)S

ATELIER INTERDISCIPLINAIRE

DISCOURS EN CONTEXTES

THEORIE DES CHAMPS ET ANALYSE DE DISCOURS
RECHERCHES EUROPEENNES

Rencontre organisée par l'Ecole doctorale interdisciplinaire IRIS 4-UNIL
et financée par le réseau européen ESSE «Pour un espace des sciences sociales
européennes», **vendredi 17 et samedi 18 mars 2006**, UNIL

L'objectif de ces journées de l'*Ecole doctorale interdisciplinaire* (EDi) de la Faculté des lettres est de réunir et confronter des chercheur(e)s de disciplines voisines (sciences politiques, sociologie), doctorant(e)s et post-doc, autour des notions de DISCOURS et de CHAMP. Plusieurs conférenciers s'exprimeront à partir de leurs travaux sur le sujet : Ruth Amossy (Tel Aviv), Marc Angenot (Montréal), Dominique Maingueneau (Paris), Alain Viala (Oxford).

Tous les chercheurs en sciences humaines sont confrontés à des «textes» de types divers (document juridique, texte littéraire, harangue politique, publicité, etc.). Plutôt que d'isoler ces textes, comme s'il s'agissait d'unités closes et données une fois pour toutes, l'analyse de discours les envisage comme des textes incluant leur contexte, comme des actions socio-discursives, énonciativement et pragmatiquement situées dans la rumeur du monde également définie comme «interdiscours» ou comme «discours social» (Marc Angenot 1989). Les sciences du langage ont récemment reformulé la notion de discours, ainsi dans le *Dictionnaire d'analyse du discours* (Seuil, 2002) de P. Charaudeau et D. Maingueneau puis dans le collectif *L'Analyse du discours dans les études littéraires* (dir. R. Amossy, D. Maingueneau, Presses universitaires du Mirail, 2003) enfin dans *Sciences du texte et analyse de discours. Enjeux d'une interdisciplinarité* (dir. J.-M. Adam, U. Heidmann, Slatkine 2005).

Selon D. Maingueneau (2004 : 32-33), parler de «discours» plutôt que de «texte» a diverses implications, en ce que la notion de «discours» suppose au moins huit caractéristiques :

- 1) Elle suppose une organisation transphrastique.
- 2) Elle est une forme d'action (pragmatique).
- 3) Elle est interactive (coopératif, dialogique).
- 4) Elle est orientée (guidage, programme, visée).
- 5) Elle est contextualisée (contribue à créer et modifier son contexte).
- 6) Elle est prise en charge, suppose une opération d'énonciation, et un «centre déictique».
- 7) Elle est régie par des normes socio-discursives, car inscrite dans des genres de discours plus ou moins codés.
- 8) Elle est prise dans un «interdiscours» et ne prend donc sens que dans un univers de discours environnants.

Si l'on prend la mesure de cette transition conceptuelle, l'analyse interne des discours longtemps pratiquée par les poéticiens et stylisticiens, ou l'analyse des contenus à laquelle recourent tant les historiens que les sociologues gagnerait à prendre en compte la dimension

sociale de la performance discursive, et son impact sur la signification. Ainsi l'approche des «textes» auxquels sont confrontés aussi bien les historiens, juristes, politistes que les littéraires pourrait s'appuyer sur deux instruments d'analyse qui seront au centre de nos rencontres : d'abord **l'analyse de discours** proprement dite, telle que l'ont développée les sciences du langage depuis M. Bakhtine et sa réception française (Todorov, *Les Genres du discours*, Seuil, 1978) ; ensuite, sur **l'analyse des champs** (littéraire, politique, juridique, etc.) où émerge un discours, sous forme d'une performance concrète, selon les propositions de Pierre Bourdieu (1992) et de ses collaborateurs.

Chaque «discours» étant mobilisé dans un état singulier d'un «champ» (champ politique, journalistique, juridique, littéraire, etc.), cette seconde notion mérite d'être incluse à l'analyse de discours : en effet, la logique du «champ» peut précontraindre aussi bien le genre, le style que le contenu informationnel d'un discours.

La problématique de cette rencontre englobe donc la question du statut discursif des corpus étudiés en sciences humaines. Comment les historiens considèrent-ils leurs sources ? Comment le poéticien rend-il compte de la forme d'une œuvre littéraire ? Comment le linguiste envisage-t-il un discours concret ? Quelle sont les spécificités du discours poétique, philosophique, journalistique, publicitaire, etc. ?

Quels sont les gains heuristiques à substituer à la version textualiste une conception discursiviste, envisageant des «performances» en situation ? Ainsi Roger Chartier (1996) traite-t-il le(s) texte(s) et la mise en scène du *Georges Dandin* de Molière selon son insertion différenciée au protocole des fêtes de Cour ou au théâtre de la Ville.

Plusieurs modèles d'analyse de discours coexistent (ainsi les travaux de Jean-Michel Adam, *Linguistique textuelle des discours*, Armand Colin, 2005 ; Dominique Maingueneau, *Le Discours littéraire*, Armand Colin, 2004 ; mais aussi Alain Viala, Marc Angenot, Denis Saint-Jacques ou Paul Aron) et se situent de diverses manières à l'égard de leur prise en compte de la dimension sociale des pratiques discursives. Cette rencontre permettra de présenter ces modèles et de les confronter, notamment quant à leur prise en charge de ladite dimension sociale.

A partir de votre corpus de recherche, vous êtes invité-e à proposer une réflexion sur **votre manière d'articuler le social et les discours** (littéraire, politique, juridique, historique, etc.), en prenant position par rapport aux travaux susmentionnés et aux concepts de discours et/ou de champ.

Durant une demi-journée, nous travaillerons en atelier avec les conférenciers annoncés. Les doctorant-e-s pourront ensuite présenter des exposés qui ne devront en aucun cas dépasser **25 minutes**, suivis d'une discussion de 15 minutes environ.

Jérôme Meizoz

RESUMES ET BIBLIOGRAPHIES DES EXPOSES

DOMINIQUE MAINGUENEAU

Université de Paris XII

E-mail : maingueneau@univ-paris12.fr

Quelques implications d'une démarche d'analyse du discours littéraire

Articuler le social et les discours en matière de littérature, c'est une entreprise qui ne fait qu'un avec la démarche des divers courants d'analyse du discours, qui reformulent radicalement cette question, comme le montre le passage du « texte » littéraire des années 1960-1970 au « discours ». Il ne s'agit plus en effet d'associer un texte et un contexte, mais de ruiner cette distinction même. Le concept de *paratopie* par exemple suppose, à travers une scène d'énonciation, un mouvement d'enveloppement réciproque de l'« intérieur » et de l'« extérieur »...

A ce principe, largement partagé par tous ceux qui travaillent dans une perspective d'analyse du discours littéraire, j'ajouterai des hypothèses plus personnelles, en particulier celle que le discours littéraire relève des « discours constituants ». Cette hypothèse permet d'insister sur la *localité* de la production des énoncés littéraires – et à ce titre elle rejoint la problématique du champ développée par P. Bourdieu ; elle permet aussi d'insister sur les *invariants* que ce discours partage en particulier avec le discours religieux et le discours philosophique.

Au-delà des aspects purement conceptuels, les problématiques du discours impliquent un certain nombre de déplacements d'ordre institutionnel, puisque l'étude des textes littéraires entre dans l'orbite des sciences humaines et sociales, qu'il n'est plus besoin de poser une coupure principielle entre une littérature intransitive et le reste de la production verbale d'une société. C'est là un phénomène dont il est encore difficile de mesurer les conséquences mais qui va certainement contribuer à un remodelage d'une part de l'espace académique.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- *Le discours littéraire. Paratopie et énonciation*, Armand Colin, 2004.
- Amossy R. et Maingueneau D. (dir.), *L'Analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, Presses du Mirail, 2003.
- D. Maingueneau et P. Charaudeau (dir), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, 2002.

ALAIN VIALA

Université d'Oxford

E-mail : Alain.viala@Imh.ox.ac.uk

D'un discours galant l'autre : que reste-t-il de nos discours ?

L'idée de cette intervention est de prendre appui sur un livre en cours de rédaction (il en est à son brouillon fini) , consacré à La Galanterie française (" des origines à nos jours ", si l'on ose le dire ainsi), et sur un qui vient de paraître (La Lettre sur l'intérêt littéraire) pour interroger la notion même de discours. En effet, dans le cas de la galanterie, on a affaire avec une catégorie qui intervient sous deux espèces : comme " matière " (thématique, si l'on veut) et/ou comme manière (esthétique, si l'on veut aussi), un certain idéal étant la conjonction des deux, mais les polémiques que cette catégorie suscite insistent au contraire sur leur disjonction. La " galanterie " est un " style " ou " genre " (les auteurs concernés emploient les deux termes, social (les codes de civilité), et littéraire, pictural, musical, théâtral, qui se trouve en connexion étroite, dans ses origines, avec le politique. Elle relève bien, donc, d'une sociopoétique en sociologie des champs. Et elle amène, en cela même, pour cause des deux dimensions susmentionnées, à ré-interroger la catégorie du " discours " : dans quelle mesure, le discours en tant que praxis, le " discours social ", ou encore le " discours " tel que l'envisage Foucault sont des outils appropriés pour rendre compte d'un tel/de tels phénomène(s) ? Il s'agira bien sûr d'essayer de construire la question, sans préjuger de réponses.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Viala A., *Lettre à Rousseau sur l'intérêt littéraire*, PUF, 2005.
- Viala A., Aron P., *L'Enseignement de la littérature*, PUF, Que sais-je ?, 2005.
- Aron P., Viala A., St Jacques D., *Le Dictionnaire du littéraire*, PUF, 2002.

MARC ANGENOT

McGill University

E-mail : marc.angenot@mcgill.ca

Discours social et topographie discursive

Marc Angenot a développé naguère dans quelques ouvrages une théorie du **discours social**. Il s'agissait de construire une problématique susceptible de rendre raison de la totalité de ce qui s'écrit, s'imprime, se diffuse dans un état de société. Il a cherché à considérer dans sa totalité l'immense rumeur de ce qui se dit et s'écrit en embrassant tous les secteurs, toutes les disciplines, tous les «champs» discursifs ; il s'agissait de donner une consistance théorique à un objet sociologique et historique, qui est la manière dont les sociétés se connaissent en se parlant et en s'écrivant, dont l'homme-en-société se narre et s'argumente. La théorie du discours social pose que toute analyse discursive sectorielle, par le seul fait d'être sectorielle, que ce soit celle des lettres ou celle des sciences par exemples, s'interdit d'apercevoir un potentiel herméneutique global et prête souvent indûment à l'objet sectoriel isolé, des fonctions et des «mérites» immanents qu'ils ne doit qu'à son rôle de relais et de dispositif *intertextuel*. Les discours sociaux ne sont pas juxtaposés les uns aux autres en «genres» et secteurs indépendants, ils forment, dans un état de société, un système interactif, où opèrent des tendances hégémoniques et se régulent des migrations.

De ce projet d'ensemble est sorti un ouvrage de mille deux cents pages, analyse en coupe synchronique de l'imprimé français au cours d'une année entière et exposé de la théorie *Mil huit cent quatre-vingt-neuf: un état du discours social*, 1989. À cet ouvrage sont venus s'adjoindre cinq autres livres, développant divers aspects de la question: *Le cru et le faisandé: sexe, discours social et littérature*, 1986; *Le Centenaire de la Révolution*, 1989; *Ce que l'on dit des Juifs en 1889: antisémitisme et discours social*, 1989 (travail prolongé par : *Un Juif trahira : le thème de la trahison militaire dans la propagande antisémite*, 1995, rééd. 2001) et, sur l'histoire de la publicité, *L'Œuvre poétique du Savon du Congo*, 1992. Sur la division du travail et la dissémination idéologiques dans le mouvement ouvrier de cette époque, il a publié enfin une *Topographie du socialisme français, 1889-1890*, 1990, rééd. en 2006. (On verra encore *Interdiscursividades : de hegemonias y disidencias*, 2001, qui traduit en espagnol un certain nombre d'essais théoriques d'Angenot.)

Angenot a par ailleurs travaillé depuis de nombreuses années sur les affrontements polémiques et leur « logique ». On verra, parmi ses livres les plus récents : *La démocratie, c'est le mal* qui examine, comme l'indique le sous-titre, *un siècle d'argumentation anti-démocratique à l'extrême gauche*, 2004. *Rhétorique de l'anti-socialisme, essai d'histoire discursive 1830-1917* qui porte sur un siècle de polémiques en Europe contre les idées et projets socialistes, 2005. Enfin, *Anarchistes et socialistes: trente-cinq ans de dialogue de sourds*, 2001.

À l'occasion de la réédition de la *Topographie du socialisme*, Marc Angenot reviendra sur un des angles d'approche du discours social comme *division des tâches discursives* et répartition polémique, c'est-à-dire comme un ensemble de discours et « idéologies », qui se définissent et se donnent une identité et légitimité en s'opposant aux dispositifs contigus.

DAVID VRYDAGHS

Université de Liège

E-mail : d.vrydaghs@ulg.ac.be

Lire et expliquer l'adhésion : les apports de l'analyse du discours, de la sociopoétique et de la théorie des champs

Lorsqu'un écrivain ou un groupe d'écrivains créent une position (esthétique ou/et politique) et la défendent, ils en arrivent à adopter une série de comportements verbaux et non verbaux interconnectés et liés à la position occupée. Ces comportements constituent également un système de choix préférentiels (en faveur de telle option esthétique contre telle autre, par exemple). Ce sont ces processus d'adoption de systèmes de comportements que nous désignons par le concept d'*adhésion*, venu de la philosophie kantienne et repris par Alain Viala dans le cadre d'une sociopoétique des productions littéraires (1999).

L'adhésion d'écrivains à de telles structures s'explique souvent par des facteurs sociologiques (comme la trajectoire des agents dans l'espace social puis dans le champ littéraire, l'état du champ à une période donnée ou encore l'état du marché éditorial). Mais elle est également lisible dans les textes au travers de l'adoption d'un ton, d'un *ethos* ou encore dans la mise en récit d'axiologies. Ces différents traits gagnent en outre à être analysés en terme d'effets sur le contexte d'énonciation, donc dans une perspective d'analyse du discours.

Nous présenterons ici une méthode d'analyse de l'adhésion aussi attentive aux facteurs sociologiques qu'aux marqueurs textuels, soit une méthode combinant l'analyse du discours à la théorie des champs. Pour illustrer ce protocole de lecture, nous étudierons les débuts du surréalisme français à partir d'un corpus incluant le premier *Manifeste du surréalisme*, mais aussi des textes parus dans *Littérature* et *La Révolution surréaliste* et, enfin, quelques œuvres surréalistes contemporaines du *Manifeste*. Ces publications collectives et individuelles marquent en effet la volonté du groupe de créer une nouvelle position et d'y adhérer.

Orientations bibliographiques de la communication

Amossy, Ruth, 2000. *L'argumentation dans le discours*, Paris, Nathan.

Bandier, Norbert, 1999. *Sociologie du surréalisme*, Paris, La Dispute.

Bourdieu, Pierre, 1998. *Les Règles de l'art*, Paris, éditions du Seuil, coll. « Points ».

Maingueneau, Dominique, 2004. *Le Discours littéraire : paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin.

Meizoz, Jérôme, 2004. *L'Œil sociologue et la littérature*, Genève, Slatkine.

Viala, Alain, 1993. « Sociopoétique », dans *Approches de la réception*, Paris, PUF, pp. 137-303.

—, 1999. « L'éloquence galante : une problématique de l'adhésion », dans *Images de soi dans le discours*, textes réunis et présentés par Ruth Amossy, Lausanne, Delachaux et Niestlé, pp. 177-195.

Références bibliographiques personnelles (depuis 2003)

« L'essai après 1945 », *Histoire de la littérature belge (1830-2000)*, ouvrage dirigé par Jean-Pierre Bertrand, Michel Biron, Benoît Denis et Rainier Grutman avec la collaboration de David Vrydaghs, Paris, Fayard, 2003, p. 467-477.

Henri Michaux, du « poète rebelle » à l'« écrivain insituable » : analyse sociopoétique d'une identité littéraire (1922-1946), thèse de doctorat, Université de Liège, année académique 2004-2005. Parution prévue en 2006.

« Pierre Michon et la corporation des écrivains : une lecture de *Corps du roi* », *Études françaises*, vol. 41, n° 1, 2005, p. 91-106.

Disponible en ligne sur <http://www.erudit.org/revue/etudfr/2005/v41/n1/010848ar.html>

« Henri Michaux : invocation de Lautréamont », *La Littérature Maldoror*, textes rassemblés par Paul Aron, Jean-Pierre Bertrand et Pascal Durand, Tusson, Du Lérot éditeur, 2005, p. 275-284.

« La fabrique d'une lignée de personnages : le cas de *Monsieur* de Jean-Philippe Toussaint », *La Fabrique du personnage*, textes rassemblés par Françoise Lavocat, Paris, Champion, à paraître en 2006.

« La construction d'une identité littéraire : les autoportraits de Catherine Millet », à paraître en 2006.

FRANÇOIS PROVENZANO

Université de Liège

E-mail : Francois.Provenzano@ulg.ac.be

Un discours sur le champ, l'historiographie littéraire – Le problème de l'efficace des pratiques discursives

Instance de reconnaissance et de conservation des auteurs et des œuvres d'une tradition, l'histoire littéraire est souvent considérée comme la simple confirmation anonyme des normes esthétiques et sociologiques en vigueur dans un champ littéraire donné. Dans ses fondements, dans son fonctionnement et dans ses effets, elle constitue cependant à la fois une pratique socialement inscrite et un discours aux caractéristiques énonciatives et rhétoriques particulières.

Pour examiner les particularités de cet objet, le cas des littératures francophones dites « périphériques » nous servira de point d'appui. Notre propos consistera ainsi à montrer en quoi l'historiographie de ces zones littéraires faiblement institutionnalisées et soumises à la domination symbolique de la France peut constituer un objet théorique fécond.

Il s'agira de soulever, par ce biais, certains problèmes méthodologiques inhérents à l'articulation, au sein d'un même appareil d'analyse, des données d'ordre discursif et des données d'ordre sociologique. Entre les théories mobilisées, on relève en effet des recoupements partiels et des saisies parfois contradictoires de phénomènes semblables. On pense notamment aux statuts respectifs des notions de *contexte* et de *doxa*, au problème de l'homogénéité et de la cohérence de l'*ethos discursif*, à la question de l'appréhension diachronique des pratiques discursives : comment périodiser l'usage des unités discursives ? comment les inscrire dans l'histoire d'un champ tout en les utilisant pour décrire des situations historiquement différentes ?

Parmi ces différents problèmes méthodologiques, nous choisirons d'en aborder un plus précisément, que le traitement de l'historiographie littéraire met particulièrement en évidence. Il s'agit de la mesure de l'*efficace* du discours sur un univers social structuré. L'historiographie littéraire livre en effet une série de représentations du champ littéraire, autant de prises de position métalittéraires plus ou moins légitimes qui parfois conditionneront plus ou moins fortement les pratiques littéraires elles-mêmes. Cette efficace est-elle à analyser uniquement comme résultante d'un *ethos discursif* particulier ? Comment peut-elle être corrélée à la configuration institutionnelle dans laquelle elle se déploie ? La légitimité de l'historiographe garantit-elle à son grand récit de s'imposer comme le *nomos* du champ décrit ? Voici l'essentiel du questionnement que nous souhaitons formuler, à partir de notre objet, à l'étude des discours en contexte.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AMOSSY (Ruth) et MAINGUENEAU (Dominique) (dir.), 2003 : *L'Analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- Analyse du discours — État de l'art et perspectives, Marges linguistiques*, n° 9, mai 2005, numéro dirigé par Dominique Maingueneau.
- ANGENOT (Marc), 1989 : *1889. Un état du discours social*, Québec, Le Préambule, « L'Univers des discours ».

- BENIAMINO (Michel), 1999 : *La francophonie littéraire. Essai pour une théorie*, Paris, L'Harmattan, « Espaces francophones », 1999.
- BOURDIEU (Pierre), 1982 : *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- BOURDIEU (Pierre), 1994 : *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, « Points-Essais ».
- BOURDIEU (Pierre), 1998 : *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, « Points-Essais ».
- BOURDIEU (Pierre), 2003 : *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, « Points-Essais ».
- COMPAGNON (Antoine), 1998 : *Le Démon de la théorie. Littérature et sens commun*, Paris, Seuil, « Points-Essais ».
- D'HULST (Lieven) et MOURA (Jean-Marc) (dir.), 2003 : *Les études littéraires francophones : état des lieux*, Lille, Travaux du Conseil scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle-Lille 3.
- DUBOIS (Jacques), 1986 : *L'Institution de la littérature. Introduction à une sociologie*, Paris–Bruxelles, Nathan–Labor, « Dossiers média ».
- MEIZOZ (Jérôme), 2004 : *L'œil sociologue et la littérature*, Genève–Paris, Slatkine Erudition.

JEROME DAVID

Université de Lausanne / EHESS, Paris

E-mail : Jerome.David@unil.ch

Qu'est-ce que suivre (ensemble) une règle (de l'art) ? Remarques sur le sens pratique et le régime pragmatique de Balzac

Dans les années 1820, en France, l'usage du détail oppose le genre émergent du roman historique, héritier de Walter Scott, et celui du roman sentimental alors dominant depuis près d'un demi-siècle. Balzac, qui signe son premier roman en 1829, défendra toujours l'échelle du détail dans ses préfaces : c'est alors une manière de placer le genre peu légitime du roman dans le sillage des versions «sérieuses» du passé, élaborées à la même époque par des historiens comme Thierry ou le jeune Michelet ; c'est en outre une marque fréquente de cette misogynie *littéraire* qui fédère la nouvelle génération «réaliste». A y regarder de plus près, cependant, on décèle dans les romans balzaciens la présence d'un métadiscours plus nuancé à l'égard du détail, puisque ce dernier est parfois qualifié, dans l'élan même d'une description, de «fastidieux» ou de «vulgaire».

Voilà qui pose problème pour la sociologie de la littérature : si un texte est d'abord une prise de position dans un champ, quelle séquence de ce texte doit-on tenir pour la plus significative ? Sa préface, parce qu'elle exprime le plus explicitement les aspirations d'un habitus ? Sa formule poétique, parce qu'elle dévoile l'impensé de la préface ? Ses incises métadiscursives, parce qu'elles calibrent les déclarations programmatiques de l'auteur sur l'horizon d'attente supposé du lecteur ?

Il est pourtant possible de penser, comme tel, l'ensemble de ces écarts. Et cela ne suppose pas de rompre complètement avec la sociologie de Pierre Bourdieu. Il suffit de faire jouer ses travaux les moins littéraires, comme *Le sens pratique* (1980), contre *Les règles de l'art* (1992) : au lieu d'inscrire toute œuvre dans un champ littéraire dont la cohésion est fixée *a priori*, il est préférable d'envisager la diversité des univers sociaux et professionnels qui ont servi de cadres à la pratique romanesque de Balzac (mondes des salons, des revues, des journaux, etc.), – bref, de tenir compte de la diversité des règles littéraires – et des rapports aux règles – dont le romancier fut familier.

L'appropriation balzacienne de certaines conventions sentimentales soulève un autre problème redoutable, qui a trait à la relation que les romans tentent d'instaurer avec leurs lecteurs. Le roman historique peut être lu comme un roman d'instruction, destiné à un lectorat masculin préoccupé par la chose publique : le récit des conflits politiques dont est issu le présent des lecteurs vise à *communiquer*, par le détour de la fiction, un savoir sur le passé et une leçon pour l'avenir. C'est à ce modèle qu'on ramène généralement la moralité de *La Comédie humaine* : la restitution détaillée de l'itinéraire des personnages ne viserait, en somme, qu'à fournir au lecteur la clé des manœuvres grâce auxquelles il peut espérer réussir dans le monde social. Le roman sentimental, pour sa part, fonctionne sur un autre régime pragmatique. Il vise au moins autant à transmettre un savoir sur les rouages de la passion, qu'à instituer une communauté sensible de lecteurs (et de lectrices). A la connaissance, il substitue la sympathie ; au savoir, l'expérience ; à la communication, la communion.

Or Balzac place la plupart de ses romans sous ce second régime d'interaction avec les lecteurs, à cette différence près que le lien n'est plus assuré par la nature des «belles âmes», mais par la reviviscence d'expériences sociales susceptibles d'être partagées. A-t-on encore affaire à un locuteur ou à un narrateur qui s'adresserait à des destinataires ? Ou alors, plus vraisemblablement, à une forme radicalement fédérative d'énonciation, dont la particularité résiderait dans une sorte de pragmatique non pas tant de la délégation (polyphonique), que de l'intégration (ou de l'hospitalité) énonciative ? Et surtout, comment appréhender ce rapport aux lecteurs autrement que comme une variante du régime communicationnel ?

PAUL ARON

Université Libre de Bruxelles

E-mail : paron@ulb.ac.be

Le fait littéraire au risque de Procuste

A la fin du XIXe s., la sociologie avance une nouvelle conception de la littérature en la théorisant comme un phénomène collectif. Durkheim définit le “ fait social ” dans des études où il observe l'inefficacité d'une saisie purement statistique des réactions d'un groupe humain. Il suppose : “ 1° que le groupe formé par les individus associés est une réalité d'une autre sorte que chaque individu pris à part ; 2° que les états collectifs existent dans le groupe de la nature duquel ils dérivent, avant d'affecter l'individu en tant que tel et de s'organiser en lui, sous une forme nouvelle, une existence purement intérieure ” (*Le suicide: étude de sociologie*, Paris, PUF, 1993, p.362).

Sur cette base, au début du XXe s., Gustave Lanson pose que le “ phénomène littéraire est par essence un fait social ”, et qu'il s'intègre dès lors pleinement dans le paradigme scientifique des sciences sociales en formation.

Ce fait, en sa totalité multiple, les études littéraires en privilégient habituellement l'une ou l'autre composante. Elles le reformulent à la mesure du lit qu'elle lui offrent. On doit néanmoins tenir pour une exigence heuristique le fait de conserver à l'esprit ce qui en dépasse.

Mon exposé abordera un fait littéraire : les pastiches de Marcel Proust. Il tentera de montrer que l'étude de ce fait gagne à recourir à diverses approches critiques et il cherchera à évaluer la fécondité des problématiques qu'elles engagent. Reste néanmoins la question : Procuste peut-il contenir Proust ?

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Aron P., Viala A., St Jaques D., *Le Dictionnaire du littéraire*, PUF, 2002.
- Viala A., Aron P., *L'Enseignement de la littérature*, PUF, Que sais-je ?, 2005.

RUTH AMOSSY

Université de Tel Aviv

E-mail : amosy@attglobal.net

Analyse du discours, Argumentation et Histoire culturelle : La littérature de la Grande guerre au féminin

Il s'agit de montrer comment l'étude de l'argumentation dans le discours permet d'associer un fonctionnement discursif aussi bien à une vision du social, qu'à la question du positionnement dans le champ. Cette réflexion s'appuiera sur l'exemple de la littérature de guerre, et plus particulièrement sur celui de la littérature de la Grande guerre écrite par les femmes. Elle privilégiera un texte singulier pour marquer la façon dont la micro-analyse (l'analyse interne d'un discours particulier, en l'occurrence le roman *Les hommes de bonne volonté* de Madeleine Clemenceau-Jacquemaire, 1919) est tributaire d'un genre (le roman de guerre) et d'un interdiscours. Le texte sera analysé dans sa situation de discours (qui parle à qui, quand, où, dans quel support). Dans ce cadre, il s'agira d'articuler l'analyse des voix narratives à la position de l'auteur dans le champ, et l'ethos de la narratrice à la posture de l'écrivaine. On pourra ainsi s'interroger sur la question de la littérature de guerre écrite par une femme, et sur les représentations de la guerre que le récit peut élaborer dans l'espace discursif et le champ littéraire de son époque. On débouche dès lors sur un autre problème : celui des modalités selon lesquelles l'analyse argumentative peut nourrir l'histoire culturelle (histoire de la grande guerre, histoire des femmes).

Publications de Ruth Amossy au fondement de ce travail :

Amossy, Ruth, 2006 [2000]. *L'argumentation dans le discours* (Paris: Colin).

Amossy, Ruth (dir.) (2005). *Analyse du discours et sociocritique*, numéro spécial de *Littérature* no 140, décembre.

Amossy, Ruth (2005). "Rhétorique et analyse du discours. Pour une approche socio-discursive des textes", *Sciences du texte et analyse de discours. Enjeux d'une interdisciplinarité*, Jean-Michel Adam et Ute Heudemann, eds. (Genève Slatkine).

Amossy, R. (2005). "Rhétorique et analyse du discours. Pour une approche socio-discursive des textes", *Sciences du texte et analyse de discours. Enjeux d'une interdisciplinarité*, J.-M. Adam et U. Heideman, eds., Lausanne, *Etudes de Lettres* 1-2, pp. 163-177 (repris aux éditions Champion).

Amossy, R. (2005). "Les fonctions de l'écriture dans le témoignage de guerre : les récits d'infirmières 1914-1918", *Esthétique du témoignage*, C. Dornier et R. Dulong, eds. Paris: Maison des Sciences de l'Homme, pp. 19-40.

Amossy, R. et Maingueneau, D., (2004). *L'analyse du discours dans les études littéraires* (Toulouse : PUM).

Amossy, R. et Koren, R. (2004). *Argumentation et prise de position. Pratiques discursives*, *Semen* 17.

Amossy, R., éd. (1999). *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos* (Genève: Delachaux et Niestlé).

Amossy, R. & Herschberg Pierrot, A. (1997). *Stéréotypes et Clichés. Langue, discours, société* (Paris, Colin, "128").

LUCE MARCHAL-ALBERT

Université de Paris IV-Sorbonne
Université de Gand
E-mail : slalbert@free.fr

Stratégie discursive et reconfiguration du champ chez Calvin

En rupture avec l'Eglise romaine depuis près de dix ans, Jean Calvin se bat sur tous les fronts pour légitimer la situation de la jeune Eglise réformée dans le champ religieux. Le traité polémique intitulé *Contre la secte phantastique et furieuse des Libertins qui se nomment spirituelz*, écrit en 1545, et qui a joué un rôle fondateur dans l'histoire de la figure moderne du libertin, porte un éclairage intéressant sur les luttes violentes des différentes positions dans le champ religieux. A une époque où ce dernier était investi en totalité par le catholicisme romain, et où la légitimité de la Réforme était encore fortement contestée, Calvin propose la religion évangélique comme une *via media* militante et confessante entre la tyrannie (catholique) et l'anarchie (hérétique). Prenant ainsi position dans un débat d'époque, le réformateur situe sa position dans le champ tout en proposant une définition légitime de ce champ.

D'autre part, si on articule théorie du champ et analyse du discours, on éclaire une des difficultés majeures du texte : le fait que Calvin recoure à deux stratégies discursives très différentes, l'une simple et triviale contre les meneurs libertins spirituels (Quintin et Poques notamment), l'autre, subtile et complexe, à destination des milieux intellectuels qui les protégeaient (en premier lieu, la reine Marguerite de Navarre et sa cour à Nérac). La définition des frontières du champ se fait alors non pas explicitement mais indirectement par la différenciation des stratégies discursives : une stratégie légitime pour les interlocuteurs légitimes, une stratégie illégitime pour les interlocuteurs illégitimes.

Enfin, une fois les frontières du champ religieux précisées, Calvin en exclut les libertins spirituels. En effet ces derniers représentent une menace pour sa propre position, les calvinistes ayant été suspectés d'être eux-mêmes sinon libertins spirituels, du moins responsables de l'éclosion et du succès grandissant de cette secte. Les exclure du champ religieux permet au réformateur de créer un champ clandestino-libertin dont il donne une définition légitime et qu'il borne de façon nette afin d'éviter d'y être lui-même intégré.

Bibliographie :

- Amossy, Ruth, *Images de soi dans le discours*, Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé, 1999.
Angenot, Marc, *La parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes*. Paris, Payot, 1982.
Angenot, Marc, Bessières, Jean, Fokkema, Douwe, Kushner, *Théorie littéraire problèmes et perspectives*, Paris, PUF, 1989.
Bourdieu, Pierre, *Les règles de l'art, Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Editions du Seuil, 1992-1998.
Bourdieu, Pierre, « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°89, 1991, pp. 3-46.
Cossuta, Frédéric, Bouacha, Magib Ali, *La polémique en philosophie. La polémicité philosophique et ses mises en discours*. Figures Libres, 2000.
Cossuta, Frédéric, *Le dialogue, Introduction à un genre philosophique*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2004.
Debray, Régis, *Cours de médiologie générale*, Paris, Editions Gallimard, 1991.

Denis, Delphine, *Le Parnasse Galant. Institution d'une catégorie littéraire au XVIIe siècle*. Paris, Champion, 2001.

Kupert-Tsur, Nadine, *Ecriture de soi et argumentation*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2000.

Maingueneau, Dominique, *Le discours littéraire. Paratopie et scènes d'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2004.

Maingueneau, Dominique, *Genèse du discours*, Bruxelles, Pierre Madraga, 1984.

Perelman, Chaim, Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles, 1988-2000

Wittgenstein, Ludwig, *Leçons et conversations sur l'esthétique, la psychologie et la croyance religieuse*, Paris, Gallimard, 1992.

JAN BLANC

Université de Lausanne

E-mail : Jan.Blanc@unil.ch

Champs et discours d'un genre : le traité de peinture dans la Hollande du XVII^e siècle, de Carel van Mander (1604) à Samuel van Hoogstraten (1678)

Inventé et codifié au début de la Renaissance italienne, le genre du traité de peinture a connu, tout au long de l'époque moderne, une série de développements et de changements notables, tant sur le plan de son contenu que de sa forme et de son lectorat. Originellement réservé à un public averti de lettrés et d'érudits (Alberti), auquel il s'adresse souvent dans une langue difficile et en faisant appel à des concepts complexes et des arguments d'autorité, le traité artistique et technique s'ouvre progressivement à un public plus large. Il touche progressivement les peintres, qui prennent eux-mêmes la plume (Lomazzo, Zuccaro), et les amateurs (Dolce, Bellori), qui trouvent dans ces écrits les conseils et les indications leur permettant de mieux apprécier les œuvres d'art.

Tous les « traités » de peinture, pourtant, n'ont pas connu le même succès, ni construit le même horizon d'attente. L'exemple de ceux publiés dans la Hollande du XVII^e siècle est frappant. Tandis que le *Schilder-boeck (Livre de peinture)* de Carel van Mander (1604) est un véritable *best-seller*, que l'on retrouve dans presque toutes les bibliothèques des peintres et des collectionneurs, l'*Inleyding tot de hooge schoole der schilderkonst (Introduction à la haute école de l'art de peinture)* de Samuel van Hoogstraten ne semble avoir connu ni une fortune critique conséquente, ni un impact notable auprès des peintres de la fin du XVII^e siècle et du début du XVIII^e siècle. A l'origine de ces spécificités : non pas la « qualité » ou l'« ambition » propre de ces textes, semblable, mais l'articulation plus ou moins pertinente de « discours » structurés de façon sensiblement différente, et de « champs » tant littéraires qu'artistiques, sociaux ou institutionnels qui les voient surgir ou dans lesquels ils apparaissent. D'autres auteurs l'ont compris : l'érudit Franciscus Junius a su adapter la structure discursive de son *De pictura veterum* (1637) en fonction des « champs » auquel il voulait s'adresser – les versions latines de son traité vise les publics les plus érudits – et, de ce fait, les moins intéressés par la pratique picturale en tant que telle – tandis que la traduction néerlandaise de son ouvrage s'adresse directement aux « praticiens » (*oeffenaers*), faisant une place moindre aux lieux communs issus de la littérature d'érudition et plus grande aux réalités pratiques et techniques. De même, le peintre Philips Angel s'adressant, dans son *Lof der schilderkonst (Eloge de l'art de peinture, 1642)*, aux membres de la guilde de Saint-Luc de Leyde, son discours prend la forme digressive et rhapsodique d'une défense de la peinture comme métier, au contraire d'un Wilhelmus Goeree qui, dans l'*Inleydinge tot de al-ghemeene teycken-konst (Introduction à l'art universel du dessin, 1668)*, prend le parti des amateurs, et donne à son traité la forme d'un dictionnaire, où il est aisé de puiser les éléments de vocabulaire susceptibles de forger un goût sûr et personnel et une compréhension avisées des « qualités » et « défauts » de chaque œuvre.

A travers une analyse précise de ces différents exemples empruntés à la littérature artistique et technique du Siècle d'or hollandais, il s'agira d'interroger, dans le cadre de cette intervention, la structure discursive du genre du « traité », et la façon dont il s'est inséré – ou non – dans le cadre communicationnel de ses « champs ».

Bibliographie indicative :

BLANC (J.), "Théories et pratiques de la couleur chez Samuel van Hoogstraten", *Théorie des arts et création artistique dans l'Europe du Nord du XVI^e au début du XVIII^e siècle*. Textes réunis par M.-C. Heck, F. Lemerle et Y. Pauwels, Lille, 2002, pp. 255-272

BRUSATI (A. C.), *Artifice & Illusion. The Art and Writing of Samuel van Hoogstraten*, Chicago, 1995

CZECH, H.-J., *Im Geleit der Musen. Studien zu Samuel van Hoogstratens Malertraktat "Inleyding tot de Hooge Schoole der Schilderkonst : Anders de Zichtbaere Werelt" (Rotterdam 1678)*, Münster, 2002

ROSCAM ABBING (M.), *De schilder & schrijver Samuel van Hoogstraten, 1627-1678. Eigentijdse bronnen & œuvre van gesigneerde schilderijen*, Leyde, 1993.

ISABELLE CHARPENTIER

Université de Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines
E-mail : icharpentier@yahoo.fr, Isacharpentier@aol.com

Quelque part entre la littérature, la sociologie et l'histoire – L'œuvre autosociobiographique d'Annie Ernaux ou les incertitudes d'une posture improbable

Revendiquant une position originale - sinon marginale - dans le champ littéraire, Annie Ernaux, qui affirme dans *Une Femme* placer son œuvre « *au-dessous de la littérature, [...] quelque part entre la littérature, la sociologie et l'histoire* »¹, situe son travail à la croisée de l'autobiographie littéraire et de l'auto-analyse, chère à Pierre Bourdieu, dans la filiation duquel l'écrivain se classe². Il s'agit pour elle, dans une œuvre qui, sous de multiples aspects, se présente néanmoins avant tout comme « littéraire », de retracer tout au long de ses récits - qu'ils soient implicitement autobiographiques comme au début de l'entrée en écriture³ ou explicitement à partir de *La Femme gelée* en 1981⁴ et surtout de *La Place* en 1984⁵ - sa trajectoire sociale, en essayant de faire un travail de sociologue, *i.e.* en fournissant les éléments d'une analyse sociologique tant de cette trajectoire sociale que des effets qu'il a produits sur son écriture, et ce tant dans les thèmes qu'elle aborde - peu habituels, au moins sous cette forme et avec cette systématisme, en littérature, en particulier dans le champ littéraire contemporain -, que dans le style qu'elle construit. Par une écriture littéraire sociologiquement instruite, elle cherche à rendre compte de ses propres conditions sociales de production (et de celles de ses « semblables sociaux »), mais aussi de la position qu'elle occupe dans le monde social, plus précisément de l'ensemble des positions qu'elle y a successivement occupées, pour devenir « *l'ethnologue de soi-même* ».

Offre singulière de symbolisation de l'expérience du « transfuge de classe », fondée sur un pacte de lecture singulier, « littéraire » mais sociologiquement instruit (on songe notamment à l'influence des travaux de Pierre Bourdieu⁶), marquée par le refus du double écueil

¹ Ernaux (A.). *Une Femme*, Paris, Gallimard, 1988, p. 23.

² Cette proposition de communication se fonde sur la démarche initiée dans le cadre d'une thèse de science politique portant sur les conditions de production de l'œuvre autosociobiographique d'A. Ernaux et sur ses réceptions et usages socialement (et sexuellement) différenciés. Voir Charpentier (I.). *Une Intellectuelle déplacée - Enjeux et usages sociaux et politiques de l'œuvre d'Annie Ernaux (1974-1998)*, Amiens, Université de Picardie, 1999, 3 volumes, 849 p. A paraître en 2006. Dans une perspective résolument interdisciplinaire, cette thèse se proposait de tenter de dépasser les fausses oppositions pourtant traditionnelles (analyse interne *versus* analyse externe des œuvres), pour saisir au contraire l'indissociabilité du procès de communication littéraire, en rassemblant les trois éléments que d'ordinaire on isole dans les recherches, *i.e.*, l'auteur ou le producteur, le texte ou le message, les lecteurs ou les récepteurs.

³ Le premier récit, publié en 1974 (*Les Armoires vides*, Paris, Gallimard), comme le second (*Ce qu'ils disent ou rien*, Paris, Gallimard, 1977), se présentent - et sont classés dans le catalogue de l'éditeur - comme des romans, mais sont en fait des autobiographies déguisées.

⁴ Ernaux (A.). *La Femme gelée*, Paris, Gallimard, 1981.

⁵ Ernaux (A.). *La Place*, Paris, Gallimard, 1984.

⁶ Sur les rapports d'A. Ernaux à ce courant sociologique, voir l'entretien qu'elle nous a accordé : Ernaux (A.) et Charpentier (I.), « 'La littérature est une arme de combat' », in Mauger (G.) [dir.]. *Rencontres avec Pierre Bourdieu*, Paris, Belin, 2005.

misérabiliste et populiste pointé par Claude Grignon et Jean-Claude Passeron⁷, l'œuvre vise en effet à décrire les effets des déplacements dans l'espace social sur les perceptions du monde social et politique au sens large du terme, les effets de la confrontation à la culture légitime par le biais de l'école, la rupture que cette dernière introduit avec le milieu familial d'origine - l'auteure est fille d'ouvriers devenus cafetiers-épiciers en zone rurale dans l'immédiate après-guerre -, les malaises qu'une telle trajectoire ascendante crée chez les individus qui l'expérimentent. Elle met en récit l'idée de « trahison de classe » et de « honte sociale »⁸, dans un style évolutif qu'il convient d'objectiver : l'écrivaine tend en effet à atteindre une écriture « blanche »⁹, dépouillée des attributs stylistiques habituels en littérature, pour aboutir à ce qu'elle nomme elle-même une « *langue des choses* », brouillant ainsi les frontières entre deux genres traditionnellement ennemis, la littérature et la sociologie¹⁰ - cette discipline est de plus en plus fréquemment convoquée par l'auteure comme une ressource indissociablement distinctive et défensive en vue de légitimer un projet littéraire par ailleurs contesté par certaines instances de consécration.

La présente proposition de communication souhaiterait objectiver les modalités, les effets et les enjeux de ce positionnement improbable, indissociablement littéraire, social et politique, prendre la mesure de l'ambiguïté (stratégique) d'un tel projet, en soulignant les profits symboliques, mais aussi les limites intrinsèques à ce double je(u) de l'écrivaine, et mettre ainsi en évidence le gain heuristique, mais aussi les difficultés, que le sociologue rencontre lorsqu'il constitue les textes d'Annie Ernaux en objet d'étude. Sur un matériau original, c'est donc aussi plus largement à l'esquisse d'une sociologie des usages (littéraires) de la connaissance sociologique que l'on espère convier.

⁷ Grignon (C.), Passeron (J.C.). *Le Savant et le populaire - Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, EHESS / Gallimard : Le Seuil, 1989.

⁸ Ernaux (A.), *La Honte*, Paris, Gallimard, 1998.

⁹ Il semble que ce soit R. Barthes (dont A. Ernaux est lectrice) qui ait utilisé le premier ce syntagme pour désigner une écriture « sans effets ».

¹⁰ Voir Lepenies (W.). *Les Trois cultures - Entre science et littérature, l'avènement de la sociologie*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1991.

CLAIRE DUCOURNAU

EHESS, Paris

E-mail : claireduc@hotmail.com

De la scène énonciative des *Soleils des indépendances* à celle d'*Allah n'est pas obligé*... Comment la consécration d'Ahmadou Kourouma a-t-elle rejailli sur son écriture ?

Depuis la mort d'Ahmadou Kourouma en septembre 2003, les hommages se succèdent, de la remise de « prix Kourouma » au Salon Africain du livre, de la presse et de la culture, jusqu'à la publication, en septembre 2004, de *Quand on refuse on dit non*, roman inachevé sur lequel il travaillait encore sur son lit d'hôpital. Autant de manifestations de la consécration littéraire et médiatique dont était l'objet, à la fin de sa vie, l'écrivain ivoirien. Ce qui était loin d'être le cas en 1965, lorsque *Les Soleils des indépendances* se voient refusés par le milieu éditorial parisien, en raison d'innovations stylistiques et thématiques déconcertantes. La rupture vient de la marge pour un auteur alors dénué de capital spécifique. Mais le roman est aujourd'hui considéré comme un classique dans le champ littéraire francophone, *a fortiori* africain. Entre ces deux dates, la trajectoire de Kourouma, à travers la succession de ses cinq romans, donne globalement à voir un basculement du sous-champ de production restreinte – pour les deux premiers -- au sous-champ de grande production – pour les trois derniers. Mais comment le matériau romanesque rejoue-t-il ce positionnement de l'écrivain dans le champ ? L'étude de cette question nous permet d'éprouver l'hypothèse bourdieusienne d'homologie entre deux structures, celle des « *œuvres lues dans leur interrelations* » et celle des « *propriétés des agents, ou de leurs positions, elles aussi appréhendées dans leurs relations objectives* »¹¹, et de voir comment la logique du « champ » a pu contraindre les caractéristiques d'un discours. Pour y répondre, l'exposé traitera un corpus limité : l'étude de l'énonciation dans *Les Soleils des indépendances* (1970), puis dans *Allah n'est pas obligé* (2000). A la manière de A. Viala travaillant sur Le Clézio dans le cadre d'une « sociopoétique », on mettra à jour l'*ethos* du narrateur et du destinataire du discours littéraire à travers les postures qui leur sont attribuées dans le texte même, en essayant de restituer la logique de l'échange entre ces deux instances. Il semble que de l'un à l'autre roman, une crise de la destination, révélatrice du public introuvable de la littérature africaine, soit comme passée au révélateur. Le narrateur et le destinataire reçoivent d'abord des identités ambivalentes : la scène énonciative oscille subrepticement entre un conte oral adressé à la communauté malinké, et une traduction méthodique dirigée vers l'étranger à cette aire culturelle. A l'inverse, la structure énonciative est fermement individualisée dans *Allah* : elle met l'accent sur les caractéristiques linguistiques et les problèmes de communication entre les deux instances.

Références bibliographiques :

- ADAM, J.-M., *Linguistique textuelle des discours*, Armand Colin, Paris, 2005
AMOSSY, Ruth, MAINGUENEAU, Dominique (dir.), *L'analyse du discours dans les études littéraires*, Colloque de Cérisy, 2002, Presses Universitaires du Mirail, 2003
BOURDIEU, Pierre, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris, 1982
BOURDIEU, Pierre, « Le champ littéraire », *ARSS*, n°89, sept 1991, p3-46

¹¹ in *Les Règles de l'art*, BOURDIEU, Pierre, Seuil, Paris, 1992, p 383.

BOURDIEU, Pierre, *Les Règles de l'art, Genèse et structure du champ littéraire*, Seuil, Paris, 1992, 1998

CASANOVA, Pascale, *La République mondiale des lettres*, Seuil, Paris, 1999

CHARAUDEAU, P., MAINGUENEAU, D., *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris, 2002

FONKOUA, Romuald, HALEN, Pierre (dir.), *Les champs littéraires africains*, Karthala, Paris, 2001

GASSAMA, M., *La langue d'Ahmadou Kourouma ou le français sous le soleil d'Afrique*, Karthala, Paris, 1995

ISER, Wolfgang, *L'acte de lecture, théorie de l'effet esthétique*, Pierre Mardaga, Bruxelles, 1976

KOUROUMA, Ahmadou, *Les Soleils des Indépendances*, Seuil, Paris, 1970 (prix de la Francité, prix de la Tour-Landry de l'Académie française, prix de l'Académie Royale de Belgique)

KOUROUMA, Ahmadou, *Monnè, outrages et défis*, Seuil, Paris, 1990 (prix des Nouveaux Droits de l'Homme, prix CIRTEF, grand prix de l'Afrique noire)

KOUROUMA, Ahmadou, *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Seuil, Paris, 1998 (prix du Livre Inter 1999)

KOUROUMA, Ahmadou, *Allah n'est pas obligé*, Seuil, Paris, 2000 (prix Renaudot 2000, prix Goncourt des lycéens 2000, prix Amerigo Vespucci, St-Dié-des-Vosges)

KOUROUMA, Ahmadou, *Quand on refuse on dit non*, texte établi par Gilles Carpentier, Seuil, Paris, 2004

MOURA, Jean-Marc, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, PUF, 1999

MOURA, J.M, BESSIERE, J., *Littératures postcoloniales et francophonie*, Champion, 2001

SAINT-JACQUES, Denis, « Vers un champ unifié des littératures francophones ? », *Revue de l'Institut de sociologie*, juin 1991

VIALA, Alain, « Regards-limites sur l'institution », *Revue de l'Institut de sociologie*, juin 1991

VIALA, A., Georges Molinié et Alain Viala, *Approches de la réception. Sémiostylistique et sociopoétique de Le Clézio*, PUF, coll. Perspectives littéraires, 1993, p135-297

EMMANUELLE CAMBON

Université de Paris III
E-mail : Emcambon@aol.com

Champ, registre discursif et formes d'anthroponymes : quel acte ? (la figure du représentant politique dans le discours du Front national)

Le concept de champ tel qu'il est défini dans l'œuvre de Pierre Bourdieu (2001) rejoint pour partie celui de registre discursif que propose Pierre Achard (1995) dans le cadre d'une sociologie du langage. Celle-ci concerne au premier chef les rapports entre discours et social, puisque le discours y constitue la matérialité de l'organisation sociale ; du point de vue méthodologique, il offre ainsi un observatoire de cette organisation.

Cette approche a l'intérêt de ne pas s'en tenir à la question des représentations mais de poser que la dimension discursive des pratiques sociales structure les champs ; par la nature dialogique (Bakhtine) de toute pratique langagière (Boutet (1994), Ebel-Fiala (1983)), cette structuration résulte d'affrontements sur le sens et les usages ainsi que de stabilisations locales. C'est dans ce cadre que nous souhaitons interroger la *dimension d'acte du discours*. Notre corpus permet de traiter de la construction de la figure du représentant politique par les formes d'anthroponymes et c'est le discours du Front national qui nous a intéressée. Rejoignant la position de P. Bourdieu (1984) sur le « mystère du ministère » dans le champ de la délégation de pouvoir, nous cherchons à évaluer dans quelle mesure les formes constituent une matérialité de ce construit qu'est le représentant. Dans l'exemple

« Mario Soldini est venu dire l'amitié qu'il porte à *Le Pen* et s'indigner de la caricature haineuse que font de lui les journaux suisses. Cette haine a d'ailleurs frappé *Jean-Marie*. » (*National Hebdo* n°78, 16-22 janvier 1986, p. 3)

on observe des effets de sens différents associés aux formes qui désignent une même personne. Trois types de questions en relèvent :

- dans quelle mesure ces effets de sens sont-ils énonciativement définissables ?
- dans quelle mesure peut-on raccorder les formes à des places sociales (celle du représentant en l'occurrence) ?
- que signifie le fait qu'elles structurent le champ de la représentation politique ?

Après avoir présenté nos données et les problématiques (politique et discursive) dont elles relèvent, nous tenterons de rendre compte de cette question de l'acte, discursivement porté, dans le champ de la représentation politique, en interrogeant en particulier la nature du 'plan de réalité' lié à la structuration mise en évidence.

Références bibliographiques

- Achard Pierre (1995). « Formation discursive, dialogisme et sociologie », *Langages* n°117 : 82-95.
- Bakhtine Mikhaïl (V.N. Volochinov) (1929). *Le Marxisme et la philosophie du langage*. Paris, Minuit.
- Bourdieu Pierre (1984). « La délégation et le fétichisme en politique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* n°52-53 : 49-55.
- Bourdieu Pierre (2001). *Langage et pouvoir symbolique*. Paris, Point-Seuil.
- Boutet Josiane (1994). *Construire le sens*. Lausanne, Peter Lang.
- Ebel Marianne, Fiala Pierre (1983). *Sous le consensus, la xénophobie. Paroles, arguments, contextes (1961-1981)*. Lausanne, Institut de science politique, Mémoires et documents 16.

- Foucault Michel (1971). *L'Ordre du discours*. Paris, Minit.
- Pêcheux Michel (1990). *L'Inquiétude du discours. Textes réunis et présentés par Denise Maldidier*. Paris, Editions des Cendres.

ORGANISATION ET RENSEIGNEMENTS

Responsable :

Jérôme Meizoz, MER

UNIL - Faculté des lettres

Ecole doctorale interdisciplinaire IRIS 4

Av. de Provence 4

CH-1015 Lausanne

Tél. : ++41/(0)21/692 38 36

Email : Jerome.Meizoz@unil.ch

Secrétariat général:

UNIL - Faculté des lettres

Ecole doctorale interdisciplinaire IRIS 4

Av. de Provence 4

CH-1015 Lausanne

Tél. : ++41/(0)21/692 38 34 *(durant le colloque, vous pouvez appeler à ce numéro en cas d'éventuels problèmes ou questions)*

Fax : ++41/(0)21/692 38 35

Email : info.cl-nss@unil.ch

Site internet : <http://www.unil.ch/nss-iris4>

Lieux du colloque:

Université de Lausanne

Salle de colloque SOS2

du Centre sportif (voir plan)

CH-1015 Lausanne

Pour se rendre au Centre sportif de l'UNIL:

Par le train et les transports publics : Pour vous rendre à l'Université, prenez le bus spécial "Métro-Bus" (MB) à place de la Gare en direction de MONTBENON; il y en a un toutes les 6 minutes environ. Ce bus remplace l'ancien métro qui circulait d'Ouchy au centre-ville. A Montbenon, traversez la route et prenez la passerelle jusqu'à l'ascenseur du métro. Prenez ensuite le Métro-Ouest appelé TSOL jusqu'à la station "UNIL-Dorigny" (sixième arrêt). Il ne vous reste plus qu'à faire une petite promenade d'environ 8-10 minutes jusqu'au Centre sportif où se déroulera le colloque (salle Omnisports 2 - SOS2). Longez la route en direction du lac où vous rejoignez la route cantonale qui sépare le Centre sportif des autres bâtiments de l'Université.

En taxi : le prix approximatif du trajet de la gare CFF au Centre sportif de l'Université s'élève à environ CHF 30.--.